

Association Brisevent  
4, lieu dit Bachellerie  
16420 Saulgond  
♦ N° W163001154 Juillet 2015

Le 14 septembre 2019

Madame Marie-Antoinette GARCIA  
Commissaire Enquêteur  
13, A rue de la Mairie  
17510 Les Eduts

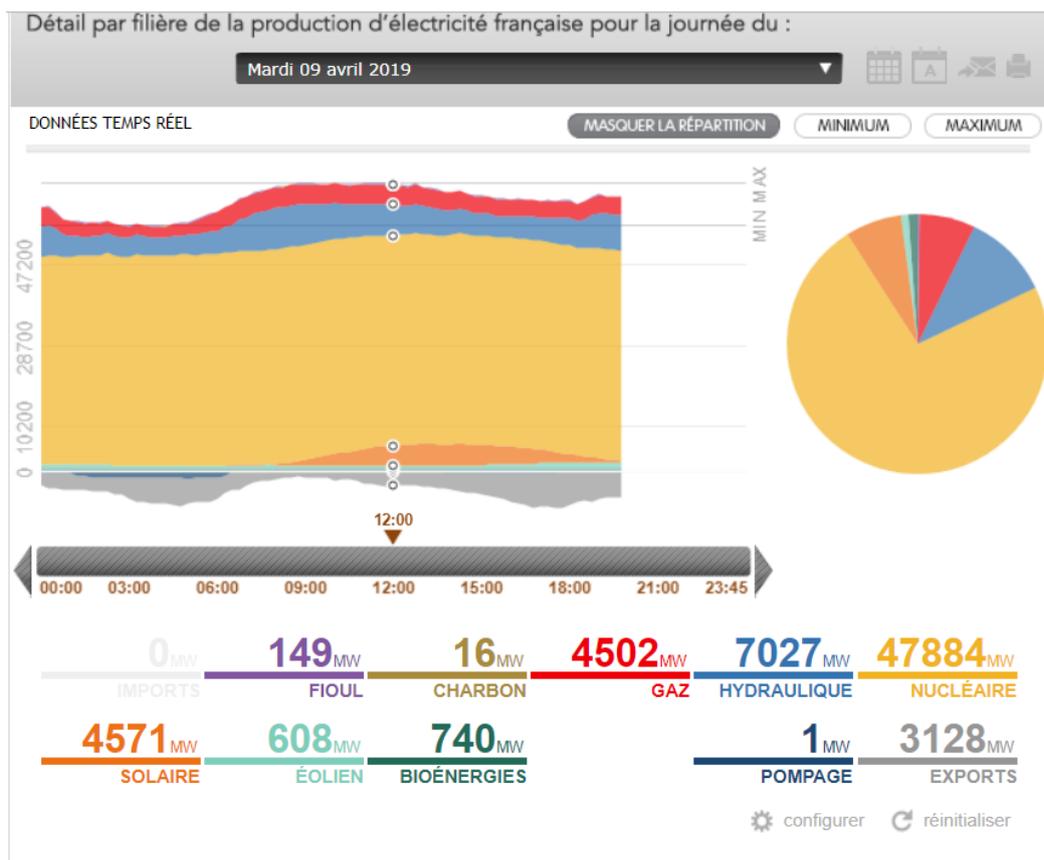
[pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Objet : Enquête publique, projet éolien « PARC EOLIEN DE LA VALLEE » commune les Eduts

Madame le Commissaire Enquêteur,

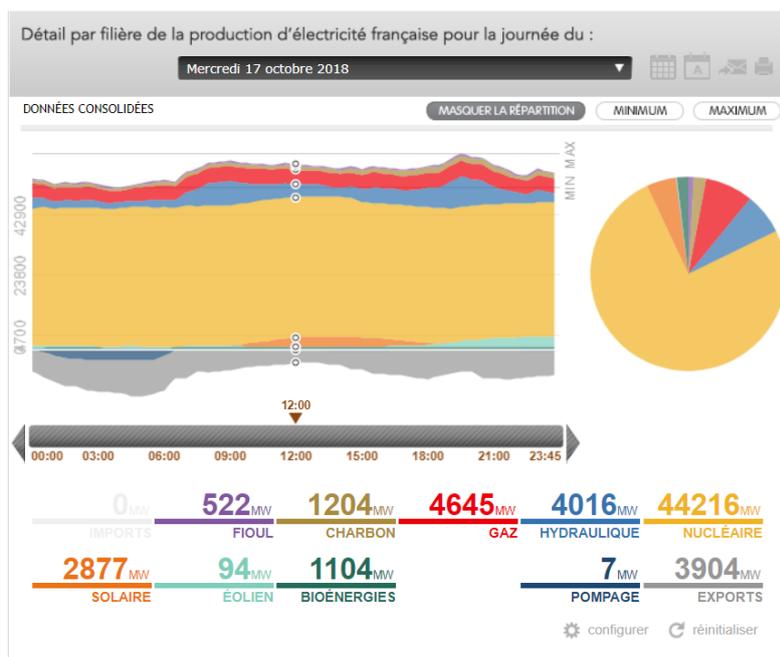
Nous vous prions de prendre en compte nos observations qui sont défavorables au projet éolien de la société ENERTRAG sur sur la commune des EDUTS, pour les raisons suivantes :

- 1 - manque d'informations sur l'éolien. Les éoliennes sont-elles capables de satisfaire les besoins en électricité des consommateurs de notre pays. Observons la production en temps réel de l'éolien :



Source du graphique précédent : <https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique>

Le 9 avril à 12 h, la production d'électricité éolienne est de 608 MW, à la même heure la consommation pour la France était de 62 368 MW, donc l'éolien n'assurait que 0,97 % des besoins. La vérité c'est que les conditions de vent ne permettent pas de répondre à la demande d'électricité.



Sur le relevé ci-dessus, le 17 octobre 2018 à 12 h, la production éolienne n'était que de 94 MW, ce qui correspond à un facteur de charge de 0,6 %, ce qui prouve que les éoliennes sont particulièrement inutiles pour produire de l'électricité.

La société ENERTRAG doit mettre en ligne les courbes de production pour chaque parc éolien qu'elle a en fonctionnement. Le consommateur qui doit régler sa facture d'électricité et le contribuable payeur des différents impôts et taxes a le droit et le devoir d'être informé.

Le 17 juin 2019, la production d'électricité éolienne était de 640 MW, pour une puissance installée de l'ordre de 15 000 MW, ce qui fait un taux de charge de 4,2 %. Ce chiffre représente 1,3 % de la consommation.

Il en résulte un surcoût important pour le consommateur qui doit financer les subventions à l'industrie éolienne, les centrales électriques qui fonctionnent quand le vent ou le soleil sont insuffisants et la construction de nouvelles lignes électriques dimensionnées pour transporter l'électricité produite par les centrales éoliennes. Ces dernières ne seront utilisées à pleine capacité que lors des pics de production que quelques jours par an. Il en résulte un coût faramineux pour le consommateur.

Ces surcoûts payés par le consommateur d'électricité, de carburant, de gaz et de fioul domestique ne sont pas suffisamment portés à la connaissance du public.

1	Périmètre	Date	Heures	Consommation	Eolien
4558	France	17/06/2019	11:00	51605	745
4559	France	17/06/2019	11:15	52014	738
4560	France	17/06/2019	11:30	51859	730
4561	France	17/06/2019	11:45	52378	717
4562	France	17/06/2019	12:00	52969	702
4563	France	17/06/2019	12:15	52989	696
4564	France	17/06/2019	12:30	53001	689
4565	France	17/06/2019	12:45	53908	666
4566	France	17/06/2019	13:00	53093	651
4567	France	17/06/2019	13:15	53118	655
4568	France	17/06/2019	13:30	52426	635
4569	France	17/06/2019	13:45	52651	646
4570	France	17/06/2019	14:00	52533	630
4571	France	17/06/2019	14:15	52602	624
4572	France	17/06/2019	14:30	52154	615
4573	France	17/06/2019	14:45	51909	623
4574	France	17/06/2019	15:00	51540	616
4575	France	17/06/2019	15:15	51439	617
4576	France	17/06/2019	15:30	51232	616
4577	France	17/06/2019	15:45	50759	612
4578	France	17/06/2019	16:00	50551	612
4579	France	17/06/2019	16:15	50190	615
4580	France	17/06/2019	16:30	49975	621
4581	France	17/06/2019	16:45	49608	619
4582	France	17/06/2019	17:00	49438	624
4583	France	17/06/2019	17:15	49083	633
4584	France	17/06/2019	17:30	48814	637
4585	France	17/06/2019	17:45	48886	642
4586	France	17/06/2019	18:00	49071	640
4587	France	17/06/2019	18:15	49050	633
4588	France	17/06/2019	18:30	49507	637
4589	France	17/06/2019	18:45	50130	643
4590	France	17/06/2019	19:00	50393	630
4591	France	17/06/2019	19:15	50382	630

Source : <https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique>

Ci-dessous, un relevé de la production électrique en Allemagne (en anglais) :

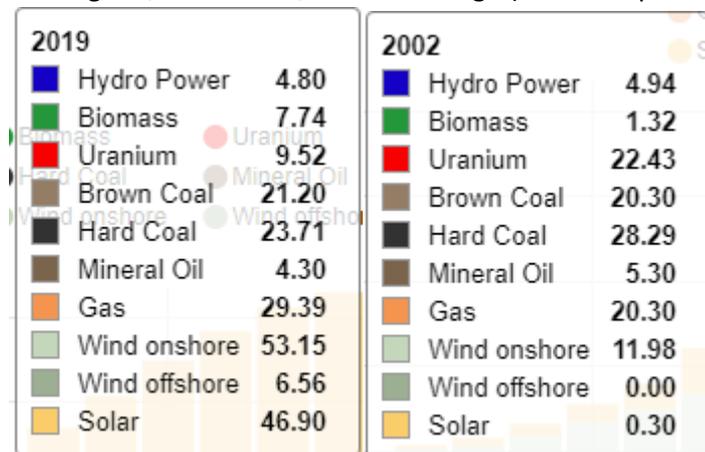
Source	Minimum Power (GW)	Date	Maximum Power (GW)	Date
Import Balance	-15.212	27.01.19 20:00	1.888	24.01.19 15:00
Hydro Power	1.413	27.01.19 15:00	2.94	21.01.19 18:00
Biomass	5.063	21.01.19 00:00	5.063	21.01.19 00:00
Uranium	8.471	27.01.19 06:00	9.486	24.01.19 11:00
Brown Coal	8.411	27.01.19 04:00	16.593	24.01.19 14:00
Hard Coal	3.553	27.01.19 04:00	18.55	21.01.19 09:00
Oil	0.185	24.01.19 22:00	0.631	24.01.19 10:00
Gas	3.894	27.01.19 03:00	16.035	24.01.19 10:00
Others	0.06	26.01.19 01:00	0.088	21.01.19 12:00
Pumped Storage	0.049	26.01.19 06:00	6.09	21.01.19 08:00
Seasonal Storage	0.002	26.01.19 05:00	0.619	21.01.19 18:00
Wind	0.665	24.01.19 23:00	30.304	27.01.19 04:00
Solar	0	21.01.19 00:00	11.861	21.01.19 12:00

Net generation of power plants for public power supply.  
 Datasource: 50 Hertz, Amprion, Tennet, TransnetBW, EEX  
 Last update: 02 Feb 2019 23:08

Source : <https://www.energy-charts.de/power.htm?source=all-sources&year=2019&week=4>

On peut observer que la production éolienne (wind) a varié de 665 MW le 2 janvier 2019 à 23 h à 30 304 MW le 27 janvier à 4 h. La capacité de production installée est de 59 710 MW en Allemagne.

L'installation massive d'éoliennes n'a pas permis de réduire les capacités pilotables de production installées qui est de l'ordre de 100 000 MW (il s'agit de l'hydraulique, de la biomasse, du nucléaire, de la lignite, du charbon, du fuel et du gaz) Voir la capture d'écran ci-dessous :



Source :

[https://www.energy-charts.de/power\\_inst.htm](https://www.energy-charts.de/power_inst.htm)

Le plan de programmation de l'énergie voulu par le gouvernement français, c'est-à-dire le triplement de l'éolien, la multiplication par 5 de la surface de panneaux photovoltaïques avec la fermeture de 14 réacteurs nucléaires n'est pas crédible. Des éclaircissements manquent à ce sujet.

- les éoliennes détruisent les paysages, ce sont de véritables zones industrielles qui sont imposées aux riverains. Cette implantation s'accompagne de la baisse de la valeur de l'immobilier, voir de l'impossibilité de vendre comme on peut le constater sur la commune de Saulgond en Charente.

- les prétendues mesures de bridage pour éviter que les riverains soient incommodés par le bruit ne sont pas efficaces. Les riverains du village de Beaupuy (commune de Lesterps) ont mesuré devant leur domicile une valeur de 70 dB lorsque les éoliennes (situées à 500 m) tournent et que le vent est à l'Ouest.

- l'installation d'éoliennes entraîne la destruction des milieux naturels avec pour conséquence une réduction de la biodiversité.

- les éoliennes portent atteinte à la santé humaine. Qui peut accepter de voir sa maison dévalorisée sans qu'il y ait des conséquences sur sa santé : stress, problèmes cardiaques, impression d'être sacrifié sur l'autel de l'argent facile (pour les propriétaires fonciers et les communautés de communes, les grands gagnants de la manne financière. Des scientifiques décrivent la dangerosité des infrasons qui rendent les riverains malades. Voir l'étude d'Alain Belime en pièce-jointe.

- les parcs éoliens sont dangereux pour les éleveurs et leurs animaux : Yann Joly, un éleveur du Nord de la France a dû liquider son élevage de vaches laitières. Des problèmes similaires existent en Loire Atlantique à Nozay. (Voir pièce-jointe)

- la richesse des Charentes, c'est une forte présence des espaces naturels qui sont jusqu'à présent préservés. Elles ne méritent pas d'être transformées en usine géante avec des machines de 180 m de haut.

- il y a également un patrimoine bâti remarquable qu'il est impératif de préserver contre ces installations.

- il ne fait aucun doute qu'une éolienne, c'est un énorme moteur électrique avec des pâles qui balayent l'atmosphère. Il y a en conséquence une production d'ombres portées, de bruit, d'infrasons, de pollution visuelle et lumineuse.

- la carte suivante met en évidence la sur-concentration des éoliennes dans le Nord de la région Nouvelle Aquitaine :



Source : [http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/carte\\_regionale\\_na\\_eolien\\_01092019.pdf](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/carte_regionale_na_eolien_01092019.pdf)

- les loyers exorbitants proposés aux propriétaires et exploitants agricoles, 10 500 € par éolienne (3 500 € par MW dans le cas de Pleuville en Charente, selon le commissaire enquêteur) génèrent un sentiment d'injustice et de violence qui va grandissant dans nos campagnes.

- le dossier est beaucoup trop volumineux pour être compris du grand public, il est destiné à le tromper (voir le dossier photomontages en particulier).

- la filière éolienne rapporte beaucoup trop d'argent grâce notamment à une législation aberrante qui consiste à garantir l'achat de toute l'électricité produite à un prix double de celui du marché.
- c'est une filière qui fait beaucoup trop de lobbying auprès du monde politique aux dépens du consommateur.
- en conséquence, nous vous demandons, Madame le Commissaire, de donner un avis défavorable à ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Commissaire, l'expression de notre haute considération.

Pour Brisevent  
Marcel Puygrenier  
Président